

COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE PROCÈS-VERBAL N°27

Date: 23/02/2024

Président: Christophe TOURNIER

Présents: Gerald BETTANCOURT, Bernard BATS

Assistent: Daniel FEUILLADE (CTRA), Julien SCHMITT (CTRA), Frédéric HEBRARD (CMDA),

Abdellatif KHERRADJI (CTRA), Sarah PELATAN (secrétaire administrative)

1-Manquements

XXXXX - Arbitre Régional 2

Cet arbitre a expulsé un joueur pour propos grossiers lors de sa rencontre du 17 février 2024. Il a bien mentionné les propos sur son rapport mais pas sur la FMI.

En conséquence de quoi, la Commission Restreinte de la CRA décide :

- D'infliger un rappel à l'ordre à Monsieur XXXXX sur le fait qu'il doit obligatoirement suivre la procédure de traitement d'une sanction administrative afin que la Commission Régionale compétente puisse prendre une décision disciplinaire.

La présente décision est susceptible d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (<u>juridique@occitanie.fff.fr</u>) dans les 7 jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

XXXXX - Arbitre Assistant Régional 2

Cet arbitre a déclaré le 16 février 2024 etre indisponible pour sa rencontre du lendemain pour raison médicale. Une observation était prévue.

A ce jour, nous n'avons reçu aucun justificatif.

En conséquence de quoi, la Commission Restreinte de la CRA décide :

- D'infliger à Monsieur XXXXX une sanction de non-désignation pour une période de 7 jours commençant à courir à compter du lundi 11 mars à 0 heures pour se terminer le dimanche 17 mars 2024 à 23 h 59 conformément aux dispositions de l'annexe 4 du Règlement Intérieur de la CRA.

La présente décision est susceptible d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (<u>juridique@occitanie.fff.fr</u>) dans les 7 jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Bernard BATS Secrétaire Christophe TOURNIER
Président